



SOMMAIRE

Mot du Maire	p. 1
Infos communales	p. 2, 3, 4
Programme de la St Jean	supplément
Souscription vitraux	supplément

Mot du Maire

Madame, Monsieur, Habitants de Saint Jean d'Heurs,

La fête est une vieille tradition à Saint Jean d'Heurs. On retrouve dans les anciens Bottin, celui de 1936 en particulier, deux fêtes patronales chez nous, le **6 mai et le 20 octobre**. Ces fêtes, selon la tradition, se devaient d'honorer le saint patron de la paroisse. En mai, c'était sans doute saint Jean et en octobre saint Caprais, dont l'église, chose singulière et rare, possède trois statues.

Ces fêtes, à la **Maison Blanche**, avec le temps se sont étiolées et ont complètement disparu dans les années 1960.

Sous l'impulsion de l'Amicale Laïque, l'école et sa kermesse ont repris un nouvel essor dans les années 80, seuls les plus de 40 ans se souviennent des traditionnels steak frites, concours de pétanque

En 2014, le nouveau conseil municipal a proposé de renouer avec ces festivités autour de la **Saint Jean**, de l'école qui, pour marquer la fin de l'année présente un spectacle avec les écoliers, et l'Amicale Laïque une animation avec le **feu** de la Saint Jean. Les associations communales réunies autour du **Comité des fêtes** ont mis au point pour cette année un programme à découvrir dans les pages suivantes. Il propose dans ces trois journées, la vie d'aujourd'hui avec les investissements communaux présentés à cette occasion et aussi musique, sport, souvenir, exposition, brocante et bien sûr buffet et buvette. Merci à tous, **bénévoles, volontaires**, qui ont donné énergie et imagination pour ces journées comme ils le font tout au long de l'année, ils vous attendent tous, jeunes, nouveaux arrivants pour cette Saint Jean mais aussi pour un coup de main pour le reste de l'année.

Faites la Saint Jean !

Bernard Frasiak,
Maire de Saint Jean d'Heurs.

Retransmission Finale TOP 14

Vendredi 24 juin - 21h00 - salle des fêtes

Mairie de Saint Jean d'Heurs - Département du PUY-DE-DOME

☎ Le Bourg 63190 SAINT JEAN D'HEURS ☎ 04 73 73 12 73 ✉ mairie.stjeandheurs@wanadoo.fr

Edité et imprimé par : Commune de Saint Jean d'Heurs - Tiré à 250 exemplaires - Gratuit

Directeur de la Publication et de la Rédaction : Bernard Frasiak - **Bulletin Municipal n° 9/ juin 2016**

CONSEIL MUNICIPAL

Il se réunit ce vendredi 10 juin avec à l'ordre du jour l'aménagement du Bourg en ZAD, Zone d'Aménagement Différé et le lancement de l'appel d'offre pour l'assainissement.

Comme pour tous les conseils, le compte-rendu de cette séance sera affiché dans les jours suivants sur les panneaux communaux et accessible via le site de la commune

www.saintjeandheurs.fr

Avec l'aide de la secrétaire de mairie (en remplacement), il est en cours de réactualisation et devrait devenir dans les jours prochains une véritable source d'information sur la vie, passée, présente et à venir de Saint Jean d'Heurs. Outre l'information, il peut, si les habitants s'en emparent, devenir un outil d'échange et de participation de la population aux décisions qui la concerne.

CONSEIL D'ÉCOLE

Il se réunit ce 9 juin (comme chaque trimestre), son ordre du jour est proposé par Mme la Directrice de l'École. Il est composé des délégués élus des parents d'élèves (C. Gras, A. Camboulive,

L. Auriel, D. Boilon et A. Fonlupt), du maire et d'un conseiller municipal, Madame A. Boilon, les enseignantes, les délégués départementaux de l'éducation nationale, Messieurs C. Dessapt et

G. Rouvidant, et l'inspecteur départemental Monsieur D. Bigay. Le Conseil d'école traite des affaires scolaires.

Ordre du jour: Rentrée 2016-2017, Activités scolaires, Liaison CM2-6^{ème}, Mairie, Questions diverses

MAIRIE DE SAINT-JEAN D'HEURS
HORAIRES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
SECRETARIAT OUVERTURE AU PUBLIC	14 H 00 à 17 H 00	9h00 à 12h00 14 H 00 à 19 H 00		14 H 00 à 18 H 00	9h00 à 12h00
PERMANENCE DU MAIRE		17 H 00 à 19 H 00		17 H 00 à 19 H 00	

BATAILLE DURAILLE

Après 2 ans de discussions après, la SNCF vient de s'engager par écrit (courrier du 30 mai) à remettre en état le chemin communal à l'entrée de Courtade complètement défoncé à la suite de travaux sur la voie ferrée.

Travaux prévus du **13 au 24 juin**. Merci aux voisins de leur patience.

PONT DE COURTADE

La conduite de gaz qui traverse la commune passe sur le pont SNCF à la sortie de Courtade. Elle doit être minutieusement contrôlée tous les 10 ans. Cette opération délicate doit se dérouler durant juillet, très certainement, et obligera à une interdiction complète (jour et nuit) de la circulation durant 2 semaines, une déviation sera mise en place. Toute information complémentaire vous sera donnée par la presse et par affichage.

TRAVAUX ENTRÉE DU BOURG

Les travaux d'amélioration de l'entrée du bourg et de la sécurité auront lieu du 13 au 22 juin.

D'un coût total de **16 425€ HT**, leur réalisation est possible grâce à la participation Etat (DETR) à hauteur de 4 000€, et du Département ,7500€. L'aménagement a été réalisé avec l'aide technique des services de la division des routes de Billom (Clermont Limagne)

La **circulation** de tous les véhicules sera temporairement réduite sur la voie départementale RD 46 durant les travaux du 13 au 22 juin.

Prudence !



SALLE DES FÊTES

Ce sera l'un des projets inaugurés le 24 juin, changement de la **verrière et installation d'un rideau métallique**, rendu indispensable au bon fonctionnement de la salle des fêtes, pour le **confort** des usagers en termes de **chauffage** mais aussi pour les activités culturelles (contes, spectacles, cinéma) devenues compliqués en plein jour.

Le **double vitrage** devrait également permettre une économie sensible. Cette opération, s'élève à **18 358 € HT** avec la participation de l'**Etat** (DETR) à hauteur de 5 000€.

LA FÊTE, C'EST AUSSI LA VIE DES VILLAGES !

La **Saint Jean** marquera la fête du pays et l'entrée dans l'été avec pour chacun une pause bien méritée. Mais la Saint Jean n'est pas la seule sur la Commune, ainsi les habitants de **Courtade**, dont 6 nouveaux foyers arrivés en un an vont se réunir le 11 juin autour du four et d'un pique-nique improvisé. Le plus ancien du village offrira un gigot de sanglier cuit dans ce four qui en a vu d'autres !

La veille, c'est aux **Granges** que se rencontraient, comme chaque année, les résidents, professionnels, parents, bénévoles pour un repas dansant dans le cadre magnifique du site. Enfin c'est à l'automne, cette année que **la Maison de retraite** organise sa propre fête.

Merci à la Commune de **Peschadoires** et à son Maire qui pour ces événements met gracieusement à disposition chapiteau, chaises, tables et **bonne fête** à tous



Foyer des Granges, 28 mai Rassemblement de 2CV organisé par le Lions Club de Thiers, voyage Saint Jean d'Heurs/Saint Rémy pour les résidents dans ces véhicules d'une autre époque.

Etat civil avril/mai

DÉCÈS

Le 11 avril : Mme COUJEAN Germaine (Maison de retraite)

Le 26 avril : Mme BERNARD Andrée, veuve KERFOURN (Maison de retraite)

Le 29 mai : Mme MICLO Francine, veuve URSAT (Les Roussels)

Le 30 mai : Mme FAYET Suzanne, Veuve GAUTHIER (le Bourg/Maison de retraite)

MARIAGE

Catherine Théallier et Gilbert Margaça se sont unis en mairie le 28 mai et à cette occasion, ils ont fait un don de 50 € pour l'embellissement de la Commune. Meilleurs vœux de bonheur pour eux.

CHAPEAU

A tous ceux qui ont participé à la réhabilitation des parterres de l'entrée du Bourg saccagés par des vandales et merci pour les dons en nature, plants, travail ou argent (200 €).

OUI à l'information des collectivités
NON à la publicité et aux journaux d'annonces



Autocollant disponible en mairie !

Le Maire, le Conseil Municipal, le Comité des Fêtes, les associations communales ont le plaisir de vous inviter

Vendredi 24 Juin à partir de 18h00

Place du Bourg

Inauguration des investissements 2016

Aménagement Bourg et salle des fêtes – nouveaux panneaux d'informations – rénovation des vitraux – boîte à lire

Ouverture de la fête de la saint Jean

Vin d'honneur et concert à l'église (à 21h)

Avec la participation de l'Etat (DETR), du Département du Puy de Dôme, de la Communauté de Communes Entre Dore et Allier et la Fondation du Patrimoine



... **Jérémy, Baptiste, Romain, Constant, Justin et Thomas**, élèves de 1^{ère} CAP Menuiserie du Lycée G.Tillon ont réalisé les nouveaux panneaux d'information commandés par la mairie Encadré par leurs professeurs M. COULANJON et M. BONNAIRE, et Mme FONTBONNE, Directrice Déléguée aux Formations Technologiques et Professionnelles ce projet pédagogique a permis aux élèves de concevoir les croquis et de réaliser les **10 panneaux** de notre commune.

Les élèves ont pris plaisir à réaliser des objets visibles et utiles, à découvrir le 24 juin

LES NOUVEAUX PANNEAUX

CINE

Depuis Janvier, Saint-Jean d'Heurs s'inscrit dans un nouveau circuit et bénéficie d'une nouvelle programmation. En moyenne, la fréquentation atteint désormais **30 personnes** face aux 5 habituellement !

Dernière séance le **17 juin** à 20h30 avec Rosalie Blum, comédie française écrite et réalisée par Julien Rappeneau, avec Noémie Lvovsky, Kyan Khojandi, Alice Isaaz.

Salut aux délégués, Andrée Thuel-Chassaigne, Gwénaëlle Dodement, Emilie Grille et Bernard Frasiak pour l'accueil du projectionniste et des spectateurs !

Reprise des séances le vendredi 30 septembre à 20h30.

Plus d'infos : cineparc.fr



ECOLE

Audrey Vallaude, embauchée il y a deux ans, arrive à la fin de son contrat (CAE) à l'école pour l'encadrement des enfants et le ménage. Nous lui souhaitons pleine réussite pour la suite de son parcours.

A l'équipe actuelle, composée de Bernadette Chevalerias, Aurélie Fogarolo et Jocelyne Ramos viendra s'ajouter en septembre un nouveau CAE, en cours de recrutement avec l'aide de **Pôle Emploi**. L'équipe enseignante dirigée par Virginie Dubourgoux avec Noëlla Rivard et Hélène Audet, reste la même pour la prochaine année scolaire.

A ce jour selon les dernières inscriptions **5 élèves** vont entrer en maternelle et **8 enfants** partent au collège. **BONNES VACANCES A TOUS !**

MEDIATHEQUE.

Pauline, Géraldine, Jean-Christophe, les fervents agitateurs de la future médiathèque intercommunale, proposent une lecture avec Michèle Belligat le dimanche 26 juin à 11h dans le jardin du Foyer des Granges, pour clore le 2^{ème} printemps des lectures. Le 24 sera inaugurée la **boîte à lire** installée à côté de la boîte à lettres sur un mur de la mairie. Mode d'emploi à découvrir ce jour.

Le point lecture dans la salle d'accueil de la mairie (SAM) reste à disposition pour les petits et les grands l'été durant les ouvertures du secrétariat .

